



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

8 mai 2026

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

De juin 2024 au 8 mai 2025, la France a commémoré sa libération du joug nazi, en 1944 et 1945.

Nos fédérations et associations se sont investies dans l'ensemble des actions mémorielles, organisées au niveau national et local. Elles se sont succédé dans le temps, tout au long des itinéraires suivis par les forces alliées et françaises, à partir des débarquements de Normandie et de Provence de 1944, en direction de l'Allemagne nazie.

Les recherches dans les archives, les témoignages, ainsi que les commémorations ont permis de réveiller la mémoire oubliée d'un bon nombre de résistants, soldats de l'ombre, qui ont activement contribué à affaiblir le potentiel militaire et le moral de l'occupant, tandis qu'une partie de la population restait attentiste.

L'après 8 mai 1945 a révélé à nos parents et aux plus âgés d'entre nous ici présents, l'ampleur de l'horreur des camps de concentration et d'extermination nazis. Ils ont assisté à la mise en place d'un nouvel ordre mondial.

En ce 8 mai 2026, ayons une pensée, et surtout beaucoup de reconnaissance, pour les combattantes et les combattants de cette période qui ont donné leur vie ou été blessés, pour que revive la France.

N'oublions pas les prisonniers de guerre, les déportés, les réquisitionnés du service du travail obligatoire (STO), les exilés et réfugiés, les malgré-nous mosellans et alsaciens, qui sont revenus dans un pays défiguré. Ils ont dû y reconstruire leur vie, pour certains au sein de familles disloquées et marquées par les cinq ans de guerre, l'absence ou la disparition d'un ou de plusieurs de leurs proches.

Dans l'actuel contexte international, la mise en alerte et le déploiement de nos forces armées, de l'armée de terre, de l'air et de l'espace, de la marine, qui fête cette année ses 400 ans, de la gendarmerie nationale, des services, ne peuvent que nous inciter à nous mobiliser moralement et assurer leurs membres de notre soutien.

Chacun d'entre nous, ici présents, a un parent, un proche, un voisin, un ami ou une connaissance, servant sous le drapeau français, sur le territoire national ou en opérations extérieures.

À la rentrée prochaine, près de 1 800 jeunes intégreront, pour une durée de 10 mois, le dispositif du service national volontaire qui se met progressivement en place, dans le cadre du renforcement des forces armées.

Dans ce contexte, ayons une pensée particulière pour les soldats du 7^e bataillon de chasseurs alpins (7^e BCA), dont la devise est « De fer et d'acier », projetés au Kurdistan irakien. Le 12 mars, ils ont perdu là-bas l'un des leurs, le major Arnaud Frion, mort pour la France. Six autres de ses coéquipiers ont été blessés, dans l'accomplissement de leur mission. Ils sont de la trempe du sergent Maxime Blasco, lui-même du 7^e BCA, mort au Mali le 24 septembre 2021.

Ils sont les dignes héritiers des anciens de cette unité, engagés dans les deux batailles des Alpes de 1940 et 1945 et dans la Résistance dans cette région.

Assurons aussi de notre soutien les membres du détachement français présent actuellement au sein de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Soldats de la Paix ils viennent de perdre deux d'entre eux : l'adjudant Florian Montorio du 17^e régiment du génie parachutiste de Montauban et le sergent Anicet Girardin, maître-chien au 132^e régiment d'infanterie cynotechnique de Suippes, victimes tous deux d'une embuscade dans le cadre d'une mission d'ouverture d'itinéraire.

Soyons vigilants et réalistes, faisons preuve de résilience et de bon sens, en particulier, face aux multiples tentatives de désinformation et de manipulations médiatiques, intérieures et extérieures, qui visent à semer le trouble dans nos esprits, et à nous diviser.

Serrons les rangs, soyons fiers de notre drapeau et d'être Français.

Vive nos armées. Vive la République. Vive la France.

Général de corps aérien (CR) Hervé Longuet
Président national de l'UNC